

INTERVENTION DU CONFÉRENCIER**Jean-Yves AUTEXIER**

Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire, Mesdames les Sénatrices,

Monsieur le Président, découvrant les panneaux de l'exposition que vous avez installée, je lisais que l'Association des membres de l'Ordre national du Mérite avait comme valeurs : citoyenneté, civisme, civilité. Pourquoi évoquer aujourd'hui l'actualité de la notion de citoyenneté ? Les épreuves ne sont pas épargnées à notre pays. Economie, finances publiques, démographie, tensions internes liées à la communautarisation de la société, crises en Europe, effacement en Afrique : les inquiétudes ne manquent pas. Pourquoi évoquer aujourd'hui la citoyenneté ? Peut-être parce qu'elle est, en définitive, une clé pour le redressement de notre pays.

Car rien ne dit que nos difficultés soient irrémédiables. Mais peut-être faut-il d'abord se recentrer sur nous-même, soigner la société France, pour reprendre un élan, redéfinir notre place et notre rôle en Europe et dans le monde.

La citoyenneté au cœur du pacte républicain qui nous unit est un puissant levier : la France est forte quand elle est unie.

Il s'agit donc de relever le défi de la fragmentation, de cette archipellisation de la France qu'a décrite avec talent le sociologue Jérôme Fourquet. L'importance des mouvements migratoires est forte, elle concerne tous les pays développés. On peut et on doit réguler les flux, mais on ne reviendra pas à la situation antérieure ni à l'immigration zéro. Je renvoie aux analyses de mon ami Didier Leschi, préfet, directeur de l'OFII. La question est surtout de faire des nouveaux venus des nouveaux citoyens. La tâche n'est pas simple.

Mais la notion de citoyenneté détachée des origines, des religions, née avec la Révolution française peut nous y aider. Votre compatriote Robespierre, dans un discours à la Convention se posait la question « Qu'est-ce qu'un Français », et ajoutait « il n'y a qu'une seule réponse : un Français c'est un citoyen de la République française ». Blanc, jaune, noir, chrétien, musulman, juif, athée : chacun peut être citoyen.

C'est une condamnation de toute assignation à résidence communautaire. La France n'est pas une addition de communautés, séparées aujourd'hui, rivales et hostiles demain. Bien sûr on peut aimer l'Auvergne ou le Maroc de sa famille, de ses aïeux, pratiquer sa religion librement à l'église, au temple, à la mosquée, à la synagogue, épouser la cause des innombrables communautés d'intérêt, de culture, de genre qui émaillent notre pays. Mais le sentiment d'appartenance à la nation française est en surplomb pour chaque citoyen. Une politique active de l'intégration doit donc combattre le communautarisme, le séparatisme selon la formule du Président de la République. Les Républicains doivent faire la guerre aux démagogues communautaires.

INTERVENTION DU CONFÉRENCIER**Jean-Yves AUTEXIER**

Cela suppose un rappel ferme des principes de laïcité : liberté de culte ET liberté de conscience, distinction du temporel et du spirituel, séparation de l'espace public dégagé des dogmes et de l'espace privé ; tous les cultes sont autorisés mais aucun n'a le pouvoir d'imposer ses règles aux autres. La laïcité doit être défendue bec et ongles. C'est la meilleure façon de protéger les nouveaux arrivés. Ils ont souvent souffert dans leur pays d'origine de véritables tyrannies religieuses ; ce n'est pas pour les retrouver en France. N'importons pas ici des pratiques qui les ont parfois contraints à l'exil. C'est aussi la seule façon de répondre à l'opinion, opposée à des pratiques étrangères à nos us et coutumes et qui les choquent. Protéger les immigrés qui travaillent sur notre sol, c'est dans le même temps être impitoyable envers ceux qui viennent pour violer nos lois. Sévérité avec les délinquants et les criminels. Solidarité avec les travailleurs, les immigrés : les médecins maghrébins et les infirmières africaines qui font tourner nos hôpitaux, les ouvriers du bâtiment qui bâtissent les routes et les maisons, les commerçants qui font revivre les petites boutiques abandonnées... Nous pouvons réussir l'intégration à condition d'être de solides républicains. La laïcité ne doit pas laisser une religion dicter ses règles, la loi est égale pour tous. N'abandonnons pas la rigueur de nos règles pour faire preuve d'une fausse bienveillance à l'égard de ceux qui s'en écartent. Ce serait faire fausse route. Le sentiment d'impunité est le meilleur facteur de récurrence. Remettre un peu d'ordre dans nos idées peut inventer la France de demain, plus diverse, mais toujours républicaine et fraternelle.

La fragmentation de la citoyenneté, c'est aussi le fossé métropoles / reste du pays. Les habitants des zones à l'écart ont le sentiment d'être tenus pour des citoyens de seconde zone. Regardons les consultations électorales : d'un côté, une France des petites villes, des campagnes, qui vote très à droite, de l'autre des banlieues des grandes villes qui vote très à gauche ; entre les deux, la population des métropoles qui se confie aux partis traditionnels. Cette nouvelle stratification de la société est préoccupante. Elle se traduit à l'Assemblée nationale par la tripartition politique et par ses conséquences, l'absence de majorité. L'instabilité de l'exécutif est de retour. Pour y remédier, il faut traiter les causes. Et l'une des causes les plus profondes, c'est le délitement de la citoyenneté, la fragmentation, l'archipellisation, selon Jérôme Fourquet.

Au lieu d'attiser les haines et les ressentiments, il faut nouer le dialogue. Nous avons terriblement besoin d'une perspective capable de rassembler les anciens et les nouveaux citoyens, les ruraux et les urbains, les cols bleus et les cols blancs. Non pas dans une pensée unique, un unanimisme impossible. Le premier chapitre du livre du grand historien Fernand Braudel s'intitule « Que la France se comme diversité ». Faire de l'un à partir du multiple, c'est la tâche séculaire à laquelle s'est toujours attelée notre pays. Notre unité, qui est politique et non ethnique, se forge dans ce que le sociologue Stéphane Rozès nomme « la dispute commune ». C'est-à-dire que le pays vit du débat ; c'est le désaccord, le débat, l'opposition, mais dans un cadre accepté, celui de la nation, que tous ont en partage.

INTERVENTION DU CONFÉRENCIER**Jean-Yves AUTEXIER**

Il faut ici dire un mot des institutions. C'est la vie politique qui est la cause de la crise de la démocratie. Ce ne sont pas les institutions ! Prenons un exemple fort : quand le résultat du referendum de 2005, le dernier qu'on ait connu, est détourné par le vote du traité de Lisbonne, ce n'est évidemment pas notre Constitution qui est en cause, mais son détournement.

Le citoyen est souverain. Il exerce sa souveraineté par le biais du Parlement, qu'il est urgent de relever. Le spectacle donné est trop souvent détestable. La marque de la souveraineté du citoyen, c'est de se donner des lois. Déjà celui qui franchissait les portes de la cité antique d'Athènes s'étonnait : ici on n'obéit ni à un roi ni à un tyran ; on n'obéit qu'à des lois. C'est dire le rôle de la loi, et refuser de l'enfermer dans un carcan extérieur surtout lorsqu'il est imposé par des organes non élus. On évoque souvent à ce propos le mérite du referendum, capable de débloquent les situations comme le firent les trois referendums algériens. Mais, après le referendum bafoué de 2005, l'outil semble abandonné.

Et s'il y a crise de la démocratie, il faut aussi regarder un peu du côté des institutions territoriales. Le triptyque commune-département-nation a structuré notre pays depuis la Révolution. Aujourd'hui un nouveau triptyque se dessine : intercommunalité-région-Europe. La superposition des deux fait parfois capharnaüm. Il y a démocratie quand il y a un sentiment de commune appartenance. Je suis élu d'un village de 27 habitants dans la Creuse, au sein d'une région qui va de Guéret à Biarritz, sans autoroute ni ligne directe vers la capitale régionale, Bordeaux. La communauté de communes, pour atteindre le minimum fixé de 15 000 habitants, s'étire sur 100 km. Le sentiment d'appartenance s'évanouit. L'abstention en témoigne et cette communauté comme son homologue toute proche vont de crise en crise. Une leçon : l'appartenance, clé de la citoyenneté, ne se décrète pas sur un papier.

Un usage sage de notre culture politique nationale est utile. « Le nationalisme c'est la haine des autres ; le patriotisme c'est l'amour des siens » écrivait Romain Gary. Nous avons une culture républicaine en héritage. Il ne faut pas en avoir honte. Ce sont des règles limpides : le dernier mot aux élus du peuple, et non à la Commission ou aux juges, la démocratie et non les referendums bafoués, l'égalité devant la loi, et non le communautarisme. Et pour se faire respecter notre peuple doit faire fond sur la France, et sur le mariage qu'elle a conclu depuis deux siècles avec la République. L'Union européenne doit être une coopérative des nations, non la fin de la France, « la coopérative des vieilles nations qui ne veulent pas mourir » disait Edgar Pisani, qui fut à la fois ministre du général de Gaulle et commissaire européen. Notre histoire, c'est un récit national, non pas un roman qui effacerait les pages sombres mais un récit qui parle aussi des fautes et de la manière dont on les a surmontées, mais aussi des réussites et des succès. L'affaire Dreyfus, c'est à la fois l'horreur de l'antisémitisme, et l'honneur pour la France de faire triompher la vérité.

INTERVENTION DU CONFÉRENCIER**Jean-Yves AUTEXIER**

Bien entendu la citoyenneté s'apprend. C'est par l'Ecole républicaine qu'on forme à la citoyenneté, ensemble indissociable de droits et de devoirs. La transmission des savoirs constitue l'essentiel pour éduquer à la souveraine liberté de l'esprit. Mais on aimerait aussi que l'instruction civique dépassât le stade d'un manuel de vivre ensemble pour apprendre les bases du pacte civique : la liberté par l'obéissance à la loi, cela n'a rien d'évident !

Il est une autre dimension actuelle de la citoyenneté, que nous rappelle la guerre en Ukraine et les tensions du monde : celle de la défense. Car la défense c'est d'abord la volonté des citoyens, l'esprit de défense. N'oublions pas la leçon de Thucydide : « La force de la cité ne réside ni dans ses remparts, ni dans ses vaisseaux, mais dans le caractère de ses citoyens. »

Le 24 mars dernier, un sondage de l'institut CSA indiquait que 65% des Français sont favorables au rétablissement d'un service militaire obligatoire. Et même les plus concernés semblent approuver cette perspective : 62% des 18-24 ans et 55% des 25-34 ans sont pour le rétablissement du service militaire obligatoire. Le débat n'est pas nouveau. Devant M. le préfet du Pas-de-Calais j'évoque avec humilité ce sujet, dont tous les secrets lui ont été livrés lors d'une brillante carrière antérieure. Le service militaire a prévalu continument en France de 1798 à 1996, date de sa suspension. Il n'a jamais laissé personne indifférent.

Ceux qui sont opposés à ce retour du service ne manquent pas d'arguments. Les conflits d'aujourd'hui nécessitent l'emploi de matériels sophistiqués, incorporant beaucoup de technologies complexes que seuls les professionnels peuvent maîtriser. L'armée de métier est mieux adaptée aux conflits d'aujourd'hui. Dans l'armée de l'air et de l'espace par exemple il n'y a que peu de place pour des militaires appelés du contingent. De surcroît, le retour de la conscription serait une charge lourde pour les armées. Il faudrait encadrer tous ces appelés, ce qui accaparerait nombre d'officiers et sous-officiers dès lors indisponibles pour l'action. Le logement des conscrits serait aussi un casse-tête. Naturellement le service militaire devrait être ouvert aux garçons comme aux filles, ce qui représente des dépenses considérables : loger, nourrir, équiper chaque année 700 000 jeunes ! Et les anciennes casernes ont été reconverties, vendues, rasées... Bref les obstacles ne manquent pas.

A rebours, les partisans d'un retour au service militaire insistent sur l'apport qu'il constitue à la cohésion nationale. Réunir tous les jeunes d'une même génération, issus de milieux sociaux, de régions différentes, ne manque pas d'intérêt. Et de rappeler que ce passage permettait aussi de détecter les cas d'illettrisme et d'y remédier, d'apprendre à conduire gratuitement, etc. Pour beaucoup de jeunes en désarroi, en perte de repères, parfois sur la route de la délinquance, cette période de la vie, encadrée, solidaire, serait bénéfique. Surtout, le besoin de faire appel au civisme dans une société très individualiste rappelle que la citoyenneté est un ensemble indissociable de droits et de

INTERVENTION DU CONFÉRENCIER

Jean-Yves AUTEXIER

devoirs. Consacrer six mois ou un an de sa vie à la défense de la nation traduirait cet engagement. Enfin, toutes les missions de défense nationale n'appellent pas forcément des techniciens spécialistes. Sécuriser en cas de crise grave les approvisionnements en eau, les relais téléphoniques, assurer la défense du territoire (transports, réseaux, protection civile...) exige des effectifs nombreux que seule la conscription permet d'envisager.

Entre ces deux points de vue, le développement d'un service national civil, axé sur l'environnement ou la solidarité, ou partiellement militaire, alimentent depuis des années les initiatives gouvernementales : service national universel s'adressant aux jeunes volontaires de 15 à 17 ans, service civique, engagement volontaire de 6 à 12 mois ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans... Le débat reste ouvert, et la crise actuelle lui donne un relief nouveau.

Bref, dans un monde souvent hostile où les rapports de force ont complètement changé, la France a toujours un rôle à jouer. Pour le tenir elle a besoin d'unité et de cohésion, qui ne peuvent trouver leur origine que dans une pratique de la citoyenneté. Les philosophes stoïciens invitaient à toujours distinguer ce qui dépend de nous et ce qui ne dépend pas de nous. Mais ce qui nous concerne au premier chef, dans la vie de tous les jours, ce qui dépend de nous, c'est de faire vivre la citoyenneté, comme vous le faites, Monsieur le Président, et comme le fait votre Association..